

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

RENDU ACTE

Compte-rendu de Monsieur
le Maire en application de la
délibération de pouvoirs du
12 mars 2021

Date de convocation
10 décembre 2021

Date d'affichage
24 décembre 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 28

Exprimés : 28

Le dix-huit décembre deux mil vingt un à neuf heures et trente minutes
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Morgane ALVES DIAS, Jean-Marc DEBAUGE, Mathilde GAZZA, Christophe DUTHEIL, Thierry MONTEL, Elodie VANACKERE, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Florence YSARD JACOB, Lionel FUENTES, Christophe SCHOERLIN, Véronique LEPRUN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Delphine LAINÉ, Patrick CHARLES

Procurations : Carine PIBOULEU à Pierre VERNEY, Véronique CORTES ROUX-LATOURE à Nathalie REBATEL, Gilles GLAREY à Mathilde GAZZA, Guillaume FOUCHER à Christophe SCHOERLIN, Fabien GARCIA à Jean-Claude BENGRIBA

Absent excusé : Virgile FIELBARD

Monsieur Lionel FUENTES a été élu secrétaire de séance.

Le Maire rend compte auprès de l'assemblée des décisions qui ont été prises, depuis la dernière réunion du Conseil municipal, dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

▪ Décisions en matière d'actions en justice :

Nature	Bénéficiaire	Objet
Mémoire en défense déposé au TA de Grenoble le 07/12/2021	Maître Pauline CLABAUT-BAGHDASARIAN	La commune de VALGELON-LA ROCHETTE est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal administratif de Grenoble par un agent, demandant l'annulation du refus de versement par la Commune de l'ARE du 26 janvier 2018 au 27 novembre 2018, demandant le versement des IJSS au titre des arrêts de travail à compter du 05 août 2019, demandant l'annulation du reversement d'une indemnité de congés payés.

▪ Décisions en matière de demandes de subventions relatives aux projets communaux :

N°	Nature	Partenaires institutionnels	Objet de la demande de subvention
2021/32	Décision municipale	Conseil départemental de Savoie	Demande au titre du FDEC (Fonds départemental d'équipement des communes) pour la création d'un 2 ^{ème} Dojo dans le gymnase de la Seytaz

Vu l'article L2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil Municipal n° 2021/01/04 du 12 mars 2021,

Il est rendu acte des décisions prises par Monsieur le Maire en application de ces délégations de pouvoir.

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES

